

Comment Villemur-sur-Tarn a retrouvé ses berges

De nombreuses entreprises de travaux publics s'orientent vers l'aménagement urbain. Récemment, le groupe de TP aquitain Cassous créait sa structure dédiée à la route, et renforçait en parallèle son entité chargée de l'aménagement urbain. Phénomène que l'on retrouve désormais souvent pour des entreprises de taille moyenne. Le chantier de réaménagement des berges du Tarn, à Villemur-sur-Tarn (Haute-Garonne) est significatif de ces travaux de long terme, que les villes entreprennent souvent en plusieurs phases, réalisées sur plusieurs années. Le réaménagement des berges du Tarn au droit du centre ancien de Villemur-sur-Tarn répondait à plusieurs enjeux: consolider des berges soumises à l'érosion et à des crues régulières, valoriser les berges du Tarn en créant un espace public au pied de l'imposante façade bâtie de la vieille ville. Inverser le regard sur les berges, trop souvent vécues comme un « arrière » de la rue principale. Le projet conçu par Nemis, cabinet urbaniste mandataire, comprend plusieurs séquences: un quai pour la mise en valeur du front urbain et les activités urbaines, un glacis devant le moulin du dix-huitième siècle en amont, et une berge d'ambiance naturelle en aval. Une première plate-forme piétonne et cycliste permet le stationnement sur une structure en PVC alvéolé engazonné. Elle est calée sur un mur de soutènement en gabion. La seconde plate-forme de 4 m de large, située 70 cm plus bas et strictement piétonne, constitue le quai proprement dit. Les têtes des palplanches métalliques de protection de berges sont habillées par un couronnement en béton architectonique. Une troisième plate-forme composée d'un platelage en bois, posé sur une structure métallique, borde le quai sur toute sa longueur. Ce platelage permet la promenade, la pêche, l'accostage de bateaux et la baignade, tout en cachant les palplanches. Enfin un ascenseur transparent et panoramique conçu par l'architecte Catherine Robin et Terrell Maurette, ingénieurs concepteurs, relie la place de la mairie et les berges du Tarn. ■

FICHE TECHNIQUE Maîtrise d'ouvrage : Ville de Villemur-sur-Tarn (31). Maîtrise d'oeuvre : Nemis (mandataire), GREN, Patrick Brusseau paysagiste, Catherine Robin architecte, Terrell Maurette ingénieurs, Dominique Calvi ingénieur bois. Entreprises : Sarl TTS (maçonneries, pontons bois) ; ATP Environnement ; EUROVIA Toulouse (VRD). Montant travaux : 2,04 millions d'euros HT.



Le réaménagement des berges du Tarn par le cabinet Nemis a recréé berges, promenade et espace public au pied de l'imposante façade bâtie de la vieille ville.

AVIS D'EXPERT

« Des marchés porteurs mais difficilement accessibles »



Jean-Luc Séguy, président du Syndicat des travaux publics du Lot, gérant de l'entreprise Séguy TP à Lalbenque (Lot)

« À l'heure du Grenelle Environnement, les projets d'aménagements urbains sont devenus des marchés porteurs. Mais dans le Lot, étant donné le non-allotissement des marchés, les entreprises locales, trop petites, ne sont pas capables de répondre. Par ailleurs, l'aménagement urbain nécessite un savoir-faire particulier: de la pose des réseaux humides à celle de l'enrobé... Cette dernière tâche nécessite des moyens humains et matériels spécifiques. Le matériau vaut très cher. Nous n'achetons pas non plus des équipements que nous utiliserons peu. Dans la conjoncture économique actuelle, les communes sont frileuses. Dans certains cas, nous constatons une baisse des prix de 20 %. Nous travaillons donc au prix de revient. À ce jour, les entreprises ont maintenu leurs effectifs. Mais elles commencent à licencier. Au sein de Séguy TP, nous ne sommes plus que 16. Si nous descendons en dessous de ce seuil, nous ne pourrions plus prétendre à certains marchés ».